

# GUIDE DE RÉFÉRENCE SIMPLIFIÉ SUR LES AUTRES MOYENS D'OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

## VOS OPTIONS :

- **Continuez votre scolarité dans votre école d'origine.** En fonction de votre âge et de votre parcours scolaire (notamment les crédits que vous avez déjà à votre actif et les épreuves des examens Regents que vous avez déjà réussies), il se peut que rester, ou retourner dans votre lycée d'origine constitue la meilleure option pour vous.
- **S'inscrire dans une école ou un programme qui peut vous aider à vous remettre sur les rails pour obtenir votre diplôme de fin d'études secondaires.** Si l'option de continuer dans votre établissement scolaire actuel n'est pas la meilleure option pour vous, vous pouvez peut-être trouver le bon choix pour vous parmi les établissements et programmes scolaires répertoriés dans cet annuaire. Ils comprennent des classes à effectif plus réduit, des contextes d'apprentissage personnalisés et des connexions à des établissements d'enseignement supérieur et au monde de l'emploi.

Les critères généraux d'admission aux établissements et programmes scolaires répertoriés dans cet annuaire sont listés ci-dessous :

### ÉCOLES PASSERELLES

- Être âgé(e) de 15 à 21 ans (en fonction des écoles)
- Avoir terminé au moins 1 an de lycée
- Le nombre de crédits minimum requis pour être admis varie selon les écoles, certains établissements acceptent même les élèves qui n'ont aucun crédit
- Cours la journée, à plein temps
- Obtenir un diplôme de lycée (high school diploma)

### CENTRES DE BOROUGH POUR JEUNES ADULTES

- Être âgé(e) de 17,5 à 21 ans
- Être dans sa cinquième année de lycée
- Avoir, au moins, 17 crédits scolaires
- Cours l'après-midi ou le soir, à temps partiel
- Obtenir un diplôme de lycée (high school diploma)

### PROGRAMMES GED

- Être âgé(e) de 18 à 21 ans
- S'inscrire dans un programme à plein-temps ou à temps partiel
- Obtenir le certificat du GED

### APPRENDRE À TRAVAILLER (LEARNING TO WORK OU LTW)

De nombreuses écoles passerelles (transfer schools) et Centres de Borough pour les Jeunes Adultes (Young Adult Borough Centers ou YABC) participent au dispositif Apprendre à Travailler (LTW). Le dispositif LTW aide les élèves à surmonter les obstacles empêchant leur progrès vers l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma) et les conduit, ensuite, vers une vie d'étudiant et un emploi gratifiants. Apprendre à travailler (LTW) propose un programme approfondi d'activités de préparation à l'emploi et de découverte des métiers, conçu pour apporter un plus à l'instruction scolaire dispensée dans certains lycées passerelles et Centres de Borough pour les Jeunes Adultes (Young Adult Borough Centers ou YABC). Les écoles et programmes qui participent au dispositif LTW proposent aussi un stage rémunéré.

## MARCHE À SUIVRE POUR ALLER JUSQU'AU DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

🔍 Feuilletez cet annuaire pour connaître les établissements et programmes scolaires supplémentaires qui vous permettront d'obtenir votre diplôme de fin d'études secondaires.

🔍 Demandez à votre famille et à vos conseillers de vous aider à choisir l'établissement ou le programme scolaire qui vous convient.

🔍 Parlez à un représentant de Services d'orientation vers des programmes scolaires (Referral Center), d'école passerelle (Transfer School) ou de centre YABC pour vous aider à vous inscrire.

🔍 Demandez à votre conseiller de vous renseigner sur les autres formes d'appui dont vous aurez besoin, notamment en ce qui concerne l'emploi ou les services de garde d'enfant.

🔍 Visitez [www.goingforme.org](http://www.goingforme.org).

# D'autres voies pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires : Diplôme du lycée et programmes GED 2013-2014



Le Département de l'Éducation de la Ville de New York a pour politique de donner à chacun la même chance d'avoir un emploi et de le garder, indépendamment de sa race, couleur de peau, religion, de ses croyances, son appartenance ethnique, origine nationale, de son statut de citoyen/d'étranger, de son âge, statut matrimonial ou concubinage, de ses handicaps, son orientation sexuelle, sexe, de sa situation militaire, de son statut de sans-emploi, de ses antécédents judiciaires (arrestations, condamnations – sauf exclusions du candidat/employé prévues par la loi), prédispositions génétiques, ou du fait d'être traqué(e), victime de violence domestique ou d'agressions sexuelles, et il s'engage à garantir un environnement exempt de harcèlement, y compris sexuel, ou de représailles, qui s'appuierait sur une des caractéristiques individuelles précitées.

Il a également pour principe de donner la même chance à tous d'étudier ou de se former, quels que soient sa race, couleur de peau, religion, ses croyances, son appartenance ethnique, origine nationale, statut d'étranger ou de citoyen, ses handicaps, son orientation sexuelle, sexe ou poids. Il s'engage, de surcroît, à garantir un environnement libre de tout harcèlement, y compris sexuel, qui se fonderait sur une ou plusieurs des caractéristiques individuelles précitées, ou prendrait la forme de représailles.

Les questions concernant la conformité au Titre IX doivent être adressées à Victoria Ajibade, Title IX Coordinator, 65 Court Street, Room 1102, Brooklyn, NY 11201, Tél : (718) 935-4797, Email : [Title\\_IX\\_Inquiries@schools.nyc.gov](mailto:Title_IX_Inquiries@schools.nyc.gov).

Les versions traduites de cet annuaire seront disponibles courant de l'automne de 2013 à :  
<http://schools.nyc.gov/ChoicesEnrollment/AlternativesHS/directory.htm>

ستتوفر نسخ مترجمة من الدليل على موقعنا الإلكتروني في خريف 2013.

এই ডিরেক্টরির অনূদিত সংস্করণ ২০১৩ সালের শরত ঋতুতে অনলাইনে পাওয়া যাবে |

本指南的中文譯本截至 2013 年秋季將登載在以下網站上。

Des versions traduites de cet Annuaire seront disponibles sur notre site internet courant de l'automne 2013.

Tradiksyon Anyè sa a ap disponib an kreyòl sou sit wèb nou an pou otòn 2013 la.

본 안내서의 번역본은 2013 년 겨울에 아래 웹사이트에 게재될 예정입니다.

Русский перевод справочника будет размещён на нашем вебсайте осенью 2013 г.

La versión traducida de este Directorio estará disponible en nuestra página web a partir del otoño del 2013.

اس ڈائریکٹری کی ترجمہ شدہ اشاعت ہماری ویب سائٹ پر موسمِ خزاں 2013 تک دستیاب ہوگی۔

# TABLE DES MATIERES

<b>Introduction .....</b>	<b>i</b>
Connaissez vos droits.....	ii
Choisir la bonne option.....	iii
Comment accéder à une école ou à un programme scolaire.....	v
Comment lire les pages de présentation de chaque établissement ou programme scolaire.....	vii
Services d'éducation spécialisée.....	ix
Élèves non-anglophones dits <i>English Language Learners</i> (ELL) .....	x
Services pour les élèves-parents.....	xi
Responsabilisation des écoles de la Ville de New York .....	xii
Responsabilisation des écoles de l'État de New York.....	xiii
Préparation pour les études supérieures et le monde du travail.....	xiv

## **Pages de description des écoles/programmes**

Bronx.....	2
Brooklyn.....	26
Manhattan .....	58
Queens.....	82
Staten Island .....	96
<b>Bureaux d'Inscription de Borough.....</b>	<b>103</b>
<b>Les Centre d'orientation pour les Alternatives au Lycée.....</b>	<b>104</b>
<b>Index : Lycées &amp; programmes par ordre alphabétique .....</b>	<b>105</b>

## **Mettez-vous au vert !**

Dans une démarche de soutien à la promotion d'une Ville de New York plus propre et plus saine, merci de ne prendre qu'un seul exemplaire de cet annuaire pour le ramener chez vous. Visitez-nous en ligne à [www.goingforme.org](http://www.goingforme.org)

# IL N'EST PAS TROP TARD POUR OBTENIR UN DIPLOME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

Si vous avez entre 15 et 21 ans et êtes en retard par rapport au nombre minimum de crédits, vous avez accès à des formations. La Ville de New York propose plusieurs écoles et programmes pour vous aider à vous remettre sur la bonne voie pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires (graduation). Ils vous prépareront également à la vie après le lycée, que vous fassiez des études supérieures, entriez au monde du travail ou suiviez un programme de formation. Pour vous aider à décider en connaissance de cause, vous pouvez utiliser cet annuaire pour connaître les autres choix possibles de lycées et de programmes de la Ville de New York. Plus vous passerez de temps à étudier les options qui s'offrent à vous, mieux vous serez préparé(e) pour trouver le lycée ou programme qui vous convient. Informez-vous davantage en allant à : <http://www.goingforme.org>

## COMMENT UTILISER CET ANNUAIRE

Chaque section de cet annuaire vous aidera à découvrir les choix qui s'offrent à vous et à comprendre ce qu'il faut prendre en compte dans votre recherche d'écoles ou de programmes.

### Introduction

#### Connaissez vos droits

Soyez conscient de vos droits en tant qu'habitant de la Ville de New York

#### Choisir la bonne option

Comprenez la différence entre les lycées traditionnels, les écoles passerelles (Transfer Schools), les Centre de Borough pour les Jeunes Adultes (Young Adult Borough Centers ou YABC) et les programmes GED.

#### Comment accéder à une école ou à un programme scolaire

Informez-vous sur les centres d'orientation vers des programmes scolaires (Referral Centers), les Bureaux d'Inscription de Borough (Borough Enrollment Office) et sur les moyens de vous inscrire aux écoles passerelles (Transfer Schools), aux Centres de Borough pour les Jeunes Adultes (Young Adult Borough Centers ou YABC) ou aux programmes GED

#### Comment lire les pages de présentation de chaque établissement ou programme scolaire

Apprenez à connaître le contenu de cet annuaire

#### Services d'éducation spécialisée

Informez-vous sur les services offerts aux élèves handicapés

#### Élèves non-anglophones dits *English Language Learners* (ELL)

Informez-vous sur les services offerts aux élèves non-anglophones dits English Language Learners (ELL)

#### Services pour les élèves-parents

Informez-vous sur les programmes proposant des services de garde d'enfants pour les élèves des écoles publiques de la Ville de New York

#### Responsabilisation de la Ville de New York et de l'État de New York

Informez-vous sur les procédures et moyens conçus pour demander aux établissements scolaires de rendre des comptes sur les résultats de leurs élèves

#### Préparation pour les études supérieures et le monde du travail

Informez-vous sur les ressources qui vous aideront à planifier pour les études supérieures et le monde de l'emploi

### Pages de description des écoles/programmes

Informez-vous sur les caractéristiques des écoles passerelles (Transfer Schools), des centres YABC et des programmes GED pour trouver l'option qui vous convient

# CONNAISSEZ VOS DROITS

## Si vous habitez dans la Ville de New York, avez moins de 21 ans et n'avez pas obtenu de diplôme de lycée :

- Vous avez le droit d'être scolarisé(e) dans une école publique gratuite du Kindergarten jusqu'à l'âge de 21 ans ou à la délivrance d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon ce qui précède l'autre événement, comme la loi le prévoit. Les élèves identifiés comme des non-anglophones (English Language Learners) ont le droit à une éducation bilingue ou à un programme d'apprentissage de l'Anglais Langue Seconde, comme la loi le prévoit. Les élèves handicapés, identifiés comme nécessitant une éducation spécialisée ont le droit à une éducation adaptée gratuite de 3 à 21 ans, comme le prévoit la loi.
- Vous avez le droit de vous inscrire au lycée à tout moment, jusqu'à la fin de l'année scolaire de vos 21 ans
- Vous avez le droit de ne pas être involontairement transféré(e) dans un programme ne menant pas à un diplôme ou dans un programme à temps partiel
- Vous avez le droit de recevoir le Code de Discipline et les règles et procédures de l'école.
- Vous avez le droit de savoir comment il faut se comporter, et d'être au courant des actes et attitudes qui peuvent entraîner des mesures disciplinaires
- Vous avez droit à une procédure réglementaire équitable quand une procédure disciplinaire est entamée en réponse à des infractions présumées au règlement de l'établissement scolaire
- Vous avez le droit de connaître les procédures pour faire appel à des actions ou décisions des responsables de l'école dans le respect de vos droits et devoirs
- Pour lire une description complète de vos droits et des procédures applicables, merci de vous référer aux dispositions réglementaires A-240, A-443 et A-450 du Chancelier
- On ne peut pas vous empêcher d'aller en cours en invoquant votre âge (à moins que vous ayez plus de 21 ans), des crédits scolaires insuffisants, de mauvaises notes, des absences injustifiées, un manque d'assiduité ou votre échec aux examens Regents ou RCT
- Si vous êtes en transfert dans un programme GED ou dans une nouvelle école, vous avez le droit d'aller dans votre ancienne école jusqu'à ce que vous soyez inscrit(e) dans le nouvel établissement ou programme

## De plus, vous avez ces droits même si vous :

- avez volontairement abandonné l'école
- êtes actuellement inscrit(e) dans un programme GED
- avez déjà un diplôme GED ou IEP
- étudiez dans un cadre que vous n'avez pas choisi, comme une maison de correction ou en centre pour élèves en cure de désintoxication
- avez fait l'objet de mesures disciplinaires prises par votre école
- avez été recommandé(e) pour être pris(e) dans une formation alternative, comme un programme GED ou une formation professionnelle

**Chaque année scolaire débute officiellement au 1<sup>er</sup> juillet.** Si vous avez 20 ans et votre anniversaire tombe après le 30 juin et vous n'avez pas encore reçu votre diplôme de fin d'études secondaires, vous avez le droit de continuer votre scolarité jusqu'à la fin de l'année scolaire. Si vous avez 16 ans et que votre anniversaire tombe après le 30 juin, la loi vous oblige à rester à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire de vos 17 ans, à moins que vous ayez déjà obtenu votre diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma) ou un Diplôme équivalent d'Études Secondaires (Equivalency Diploma ou GED)<sup>1</sup>. Pour voir les Dispositions Réglementaires du Chancelier, visitez : <http://schools.nyc.gov/RulesPolicies/ChancellorsRegulations>

**Si vous éprouvez des difficultés pendant votre scolarité, il se peut que vous ayez droit à un soutien et/ou des cours spéciaux, qui peuvent comprendre des services d'intervention scolaire, des services d'orientation et/ou des services d'appui éducatif.** Tous les élèves ou parents ont le droit de demander, à tout moment, une évaluation pour déterminer si un élève a besoin de services d'éducation spécialisée. Voyez avec votre conseiller d'éducation (guidance counselor) pour savoir comment demander une évaluation ou en faire la demande, par écrit, directement auprès du Comité pour l'Éducation Spécialisée (Committee on Special Education ou CSE). Pour obtenir les coordonnées du Comité pour l'Éducation Spécialisée (Committee on Special Education ou CSE), visitez ; <http://schools.nyc.gov/Academics/SpecialEducation/>

---

<sup>1</sup> Au district 75, l'élève a droit aux cours d'été si son 21<sup>e</sup> anniversaire tombe entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août. Cependant, l'élève du District 75 **ne sera pas** admissible pour continuer sa scolarité en septembre de l'année scolaire suivante. Un élève du district 75 dont le 21<sup>e</sup> anniversaire tombe entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin a le droit de fréquenter l'école pendant cette période mais il **n'aura pas** droit aux cours d'été des mois de juillet/août de l'année en question.

# CHOISIR LA BONNE OPTION

## PROCEDURE D'ADMISSION DANS UN LYCEE DE LA VILLE DE NEW YORK

Les élèves admissibles déposent leur demande d'admission aux lycées de la Ville de New York dans le cadre des procédures d'admission au lycée. Pour des informations générales, visitez : <http://schools.nyc.gov/ChoicesEnrollment/>

## LYCÉE PASSERELLE (TRANSFER HIGH SCHOOL)

Les établissements passerelles sont de petits lycées, qui dispensent un enseignement rigoureux à plein temps. Leur vocation est de raccrocher aux études, les élèves dont le niveau scolaire est très en dessous de celui requis en lycée, ou qui ont interrompu leur scolarité. Les élèves, âgés de 15 à 21 ans, ayant déjà validé une année de lycée complète, sont admissibles en lycée passerelle. Les élèves sont scolarisés en journée à plein temps et peuvent prétendre à un diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma). Le nombre de crédits scolaires requis à l'entrée en lycée passerelle varie d'un établissement à l'autre, chacun étant libre de déterminer ses critères d'admission.

Les lycées passerelles se distinguent essentiellement par :

- un cadre d'étude à la mesure de chacun
- des critères d'évaluation scolaire rigoureux
- une pédagogie centrée sur les élèves
- un soutien pour que les élèves puissent atteindre des objectifs scolaires et d'épanouissement personnel
- une attention portée sur les études supérieures
- le fait que les élèves obtiennent au terme de leur scolarité un diplôme traditionnel de fin d'études secondaires (high school diploma)

## CENTRES DE BOROUGH POUR JEUNES ADULTES (YABC)

Les Centres de Borough pour Jeunes Adultes proposent des cours du soir, conçus pour répondre aux besoins des lycéens risquant de décrocher parce qu'en échec scolaire ou qu'ils ont des responsabilités d'adultes rendant difficile le suivi de cours en journée. Les élèves, âgés de 17 ans et demi à 21 ans, qui en sont à leur cinquième année de lycée et ont accumulé au moins 17 crédits scolaires, sont admissibles en YABC. Les élèves sont scolarisés à temps partiel ou suivent des cours du soir et peuvent prétendre à un diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma). Ils peuvent y obtenir un diplôme délivré par leur lycée d'origine après y avoir validé tous les crédits requis et réussi tous les examens obligatoires. Les élèves, inscrits en YABC, demeurent rattachés à leur école d'origine, c'est à elle qu'ils rendent des comptes et envers elle qu'ils sont responsables. L'assiduité aux cours est strictement contrôlée. Le YABC en fait le suivi et conserve les justificatifs.

Pour y être admissible, l'élève doit :

- être scolarisé(e) dans un lycée de la Ville de New York
- être dans sa cinquième année (au moins) de lycée
- avoir acquis au moins 17 crédits scolaires parmi ceux requis pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires (High School graduation)
- avoir terminé l'année scolaire au cours de laquelle il(elle) a eu 17 ans

## ÉCOLES D'ETUDES ACCELEREES

Les écoles d'études accélérées sont des lycées à effectif réduit, aux programmes scolaires rigoureux qui proposent des cours à plein temps et qui sont conçus pour répondre aux besoins des élèves entrant pour la première fois au 9<sup>e</sup> grade après avoir dépassé l'âge limite pour entrer au lycée. Les élèves qui répondent aux conditions d'admission aux écoles d'études accélérées doivent s'y inscrire dans le cadre du processus d'admission au lycée. Pour plus d'informations sur le processus d'admission au lycée, veuillez visiter : <http://schools.nyc.gov/ChoicesEnrollment/High/Admissions>.

# CHOISIR LA BONNE OPTION

## APPRENDRE A TRAVAILLER (LTW)

Apprendre à travailler (LTW) est un programme approfondi de préparation à l'emploi et de découverte des métiers, conçu pour apporter un plus à l'instruction scolaire dispensée dans certains lycées passerelles et centres YABC. Il est géré conjointement par le personnel du Département de l'Éducation (DOE) et une organisation communautaire (CBO) qui a du personnel sur place où est dispensé le programme.

L'objectif de ce dispositif est d'aider les élèves à surmonter les obstacles empêchant leur progrès vers l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma) et de les conduire, ensuite, vers une vie d'étudiant et un emploi gratifiants.

Les élèves y trouveront des appuis leur permettant d'atteindre le niveau requis pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires puis réussir à être pris en formation post-secondaire, à l'université voire à pouvoir débiter leur carrière. Le programme se déroule sur place et est ouvert à tous les élèves inscrits. Il consiste en : des modules de découverte des métiers/des déroulements de carrières, un suivi-conseil individuel et de groupe, du soutien scolaire, des placements en stages subventionnés et une préparation aux études supérieures avec orientation/suivi.

Une composante clé du programme Apprendre à travailler (LTW) est le dispositif *Primary Person Model*, dans lequel est assigné, à chaque élève, un conseiller qui le(la) chaperonne alors qu'il(elle) se fixe des objectifs, évalue ses progrès et qui lui permet de bénéficier d'appuis spécifiques. Les élèves travaillent de concert avec leur conseiller immédiatement après avoir débuté le programme. Ils continuent à le faire à toutes les étapes du dispositif ainsi qu'après avoir obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires (graduation).

La philosophie de Youth Development (épanouissement des adolescents pour aller vers l'âge adulte) inspire tous les aspects du modèle LTW. Youth Development est une approche qui met l'accent sur les forces des jeunes plutôt que sur la simple réponse disciplinaire à leurs actions. Dans cette perspective, l'important est d'ouvrir de nombreuses portes aux jeunes et de les aider à s'épanouir, à développer leurs compétences et à devenir des adolescents puis des adultes équilibrés, responsables et attentionnés.

Apprendre à travailler (LTW) n'est pas un programme en soi, c'est une des options supplémentaires offertes, partie intégrante de l'enseignement dispensé par chaque lycée ou centre qui la propose.

## GED Plus

On délivre le diplôme de fin d'études secondaires aux élèves des préparations au *GED* quand ils réussissent ce dernier, qui consiste en une série de cinq épreuves dans les matières respectives suivantes : sciences humaines (Social Studies), sciences exactes, mathématiques, compréhension écrite en anglais, expression écrite en anglais. Les épreuves durent plus de 7 heures et comprennent un contrôle écrit en salle. L'examen peut être administré en anglais, espagnol ou français.

*GED Plus* a pour objet de transmettre aux élèves les connaissances nécessaires pour réussir leur examen du *GED*, avec un *Plus* : une préparation aux études universitaires et à l'emploi. Il est ouvert aux élèves, âgés de 18 à 21 ans, qui ont le choix entre des cours à temps plein ou partiel. Les jeunes de 17 ans ne peuvent s'inscrire qu'avec l'autorisation de leur mère, père ou tuteur et leur acceptation est décidée au cas par cas. Les cours de *GED plus* sont gratuits et sont dispensés dans de nombreux centres répartis dans les cinq boroughs. Chaque borough compte un centre principal et de multiples annexes. Les élèves intéressés par la préparation *GED Plus* peuvent se renseigner sur ce programme auprès d'un Centre d'orientation (Referral Center). Voir page 104 de cet annuaire.

# CHOISIR LA BONNE OPTION

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour choisir un établissement ou un programme scolaire, vous pouvez prendre contact avec un conseiller d'éducation (guidance counselor) de votre école actuelle ou contacter une école ou un programme directement pour obtenir plus d'informations. Vous pouvez aussi vous rendre dans un Centre d'orientation pour les Alternatives au Lycée (Referral Center for High School Alternatives) ou un Bureau d'Inscription du Borough (Borough Enrollment Office), où un conseiller des écoles publiques de la Ville de New York ou un travailleur social expérimenté pourra vous apporter une aide supplémentaire. Le personnel des Centres d'orientation pour les Alternatives au Lycée et les Bureaux d'Inscription de Borough sont préparés pour vous aider à retourner à l'école.

Vos prochaines démarches dépendent de l'école/du programme qui vous intéresse :

OPTION	CE QU'IL FAUT FAIRE ENSUITE :
<b>ADMISSION DANS UN LYCEE DE NYC</b>	Allez à un Bureau d'inscription (Borough Enrollment Office) pour vous inscrire en lycée traditionnel. Vous trouverez les sites et coordonnées de ces Bureaux en page 103.
<b>ÉCOLE PASSERELLE</b>	Parlez au conseiller d'éducation (guidance counselor) de votre établissement scolaire actuel ou contactez directement une école passerelle (transfer school) et prenez rendez-vous pour un entretien de présélection.
<b>CENTRES DE BOROUGH POUR JEUNES ADULTES</b>	<p>Allez voir le conseiller d'éducation (guidance counselor) de votre lycée actuel et demandez à obtenir les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le formulaire Y-1 de recommandation pour inscription en YABC suite à entretien d'orientation (YABC Guidance Referral Form Y-1)</li> <li>• le formulaire Y-2 de cours que l'élève aura à valider en YABC (YABC Course Requirements Form Y-2)</li> <li>• une copie de votre relevé de notes (transcript)</li> <li>• votre feuille de vaccinations (immunization records)</li> </ul> <p>Remplissez les deux premiers documents avec l'aide d'un conseiller d'éducation et apportez tous les documents dûment remplis directement au centre YABC où vous souhaitez vous inscrire. Les candidats admissibles, qui, à ce jour, ne sont pas scolarisés en lycée, doivent d'abord se rendre dans un Bureau d'inscription de Borough (Borough Enrollment Office) pour s'inscrire au lycée. Pour poser vos questions, parler de vos inquiétudes ou prendre un rendez-vous, veuillez contacter le directeur-adjoint superviseur du centre YABC qui vous intéresse. Les directeurs-adjoints superviseurs des centres YABC sont généralement joignables par téléphone de 13 à 21 heures.</p>
<b>ÉCOLES D'ETUDES ACCELEREES</b>	Pour vous inscrire dans une école d'études accélérées, vous devez déposer une demande d'admission en suivant la procédure d'admission en lycée de la Ville de New York ou visiter un centre d'inscription de borough. Vous trouverez les sites et coordonnées de ces centres en page 103.
<b>PROGRAMME GED</b>	Parlez au conseiller d'éducation (guidance counselor) de votre établissement scolaire actuel ou visitez un centre d'orientation (referral center) qui vous aidera à chercher un programme près de chez-vous.

# COMMENT ACCEDER A UNE ECOLE OU A UN PROGRAMME SCOLAIRE

## LES CENTRE D'ORIENTATION POUR LES ALTERNATIVES AU LYCEE

Les Centres d'orientation (Referral centers) facilitent l'inscription des jeunes aux programmes de préparation au GED, les conseillent sur les alternatives au lycée et les mettent en relation avec les services d'appuis associés pour aider les élèves du système scolaire public de la Ville de New York à poursuivre leurs études. Si vous avez moins de 21 ans, habitez dans la Ville de New York et n'avez pas de diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma) mais souhaitez continuer vos études, et avez besoin d'une aide supplémentaire pour vous réconcilier avec l'école, nous vous conseillons d'aller dans un Centre d'orientation (Referral center). Dans les centres d'orientation, les élèves peuvent être aidés à :

- surmonter tous les obstacles qui les empêchent d'aller en cours
- comprendre les relevés de notes du lycée
- choisir entre le lycée et les programmes de préparation au GED
- découvrir tous les parcours menant au diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma) ou à s'inscrire dans un programme GED
- obtenir des recommandations pour la garde d'enfants, l'assistance sociale, la lutte contre l'abus de drogue et le logement
- voir ce qu'il faut pour faire des études supérieures
- en savoir plus sur les formations professionnelles et les possibilités de carrières

**Si vous avez 21 ans ou plus, visitez <http://adulthoodnyc.org> pour avoir une idée sur les services éducatifs gratuits dont vous pouvez bénéficier via le Bureau de la Formation Continue pour Adultes (Office of Adult and Continuing Education ou OACE).**

Nous vous conseillons d'apporter votre relevé de notes (transcript) quand vous allez dans un centre d'orientation. Si vous êtes un élève avec un Programme d'Éducation Personnalisé (Individualized Education Program ou IEP), amenez-le aussi. Si vous ne pouvez pas vous procurer ces documents, le personnel du centre d'orientation pourra vous aider.

Les élèves peuvent se rendre dans un centre d'orientation sans leurs parents/tuteurs. Si vous avez 17 ans ou moins et que vous souhaitez vous inscrire dans une nouvelle école ou un nouveau programme après avoir été dans un centre d'orientation, vous pourrez avoir besoin du consentement d'un de vos parents/tuteurs selon l'école ou le programme que vous aurez choisi.

## LES BUREAUX D'INSCRIPTION DE BOROUGH

Les Bureaux d'Inscription de Borough (Borough Enrollment Offices) s'occupent de l'inscription des élèves en enseignement général comme en éducation spécialisée en gérant notamment :

- le montage des dossiers de demande de transfert d'un établissement scolaire à l'autre
- l'accompagnement des élèves pendant la procédure d'admission
- des recommandations pour les écoles passerelles (transfer schools) et programmes alternatifs

**Pour en savoir plus sur ce qu'il faut apporter lors de votre visite à un Bureau d'Inscription de Borough (Borough Enrollment Office), visitez :**

**<http://schools.nyc.gov/ChoicesEnrollment/NewStudents/Peak+Enrollment.htm>**

**Pour trouver les lieux des centres d'orientation et des Bureaux d'Inscription de Borough, veuillez consulter les pages 103-104 de cet annuaire.**

# COMMENT ACCEDER A UNE ECOLE OU A UN PROGRAMME SCOLAIRE

Cet annuaire est divisé en sections par borough. Chaque borough est indiqué par une couleur spécifique. Il contient des cartes et des présentations des écoles passerelles (transfer schools), des Centres de Borough pour les Jeunes Adultes (Young Adult Borough Centers ou YABC), des sites de GED et des centres LYFE. Ci-dessous les informations clés figurant sur chaque page de présentation :

## Shermer Transfer School • DBN 00X000

*École passerelle (Transfer School)*

---

**Coordonnées** **4**

**Adresse :** 173 Address Street  
Brooklyn, NY 11231

**Téléphone :** 000-000-0000

**Fax :** 000-000-000

**Email :** [email@schools.nyc.gov](mailto:email@schools.nyc.gov)

**Site Internet :** <http://schools.nyc.gov/schoolportals/00/K000>

**Accès handicapés :** Total

**Métro :** A, C, F jusqu'à la station (nom de la rue) ou R jusqu'à la station (nom de la rue) puis le bus ; F, G jusqu'à la station (nom de la rue) ; F, M, R jusqu'à la station (numéro de l'avenue-numéro de la rue)

**Bus :** Bus jusqu'à la station & nom de la rue, bus jusqu'au nom de la rue

**Opération(s) porte ouverte :** trouvez ici les informations pour visiter l'établissement scolaire

---

**Inscription** **5**

**Priorités d'inscription :** Ouvertes aux élèves de la Ville de New York de 16 ans ou plus

**Grades y compris ceux dont l'ouverture est en projet :** L'école s'organise autour des besoins de crédits qu'ont les élèves, pas en fonction des niveaux de grade

**Total élèves :** 000

---

**Performance de l'établissement scolaire** **3**

	2010-2011	2011-2012
Rapport d'Avancement (Progress Report)	A	B
Contrôle Qualité (Quality Review)	N/A	WD
Diplômés en études supérieures ou engagés/volontaires	N/A	54,3 %

---

**Vue d'ensemble**

En partenariat avec les élèves, le corps enseignant et les familles, nous utilisons des méthodes innovantes pour renforcer l'épanouissement personnel de nos élèves et pour les aider à réussir des études supérieures. Chaque élève du lycée Bronx Haven High School se voit assigner un conseiller chargé de l'orienter et de le guider personnellement pendant sa scolarité, de le préparer aux études supérieures et à l'emploi, et de l'aider à mieux savoir gérer sa vie quotidienne.

**Programmes :** Apprendre à Travailler (Learning to Work), cours intensifs d'apprentissage de la lecture et de l'écriture), cours de préparation aux examens Regents et SAT

**Partenariats :** Organisme local (CBO)

**Activités parascolaires :** Programme de leadership des élèves, programme de stages, découverte des métiers, cours de spoken word & sur les médias numériques

**Modalités d'admission**

- Les élèves et leurs parents/tuteurs doivent contacter l'école pour demander un rendez-vous de pré-inscription.
- On demande aux élèves de fournir leur relevé de notes (transcript) et leur fiches de vaccinations. Ils seront convoqués en entretien avec le personnel de l'école.

## 1 Coordonnées

Située en haut à gauche de chaque page de l'annuaire, cette rubrique donne l'adresse, le numéro de téléphone, ainsi que d'autres informations importantes pour contacter l'établissement ou le programme scolaire.

### Accès handicapés

Les termes accès total, partiel ou aucun accès indiquent dans quelle mesure les élèves à mobilité réduite peuvent accéder aux locaux de l'établissement scolaire. Pour plus d'informations, merci de vous rendre à la page ix.

## 2 Inscription

Nombre total d'élèves habituellement inscrits dans l'établissement scolaire.

### Priorités d'inscription

Les Priorités d'inscription indiquent l'ordre dans lequel sont pris en compte les candidatures pour chaque lycée ou programme. On peut y trouver des restrictions ou des priorités basées sur votre lieu de résidence ou âge.

### Grades y compris ceux dont l'ouverture est en projet

Les écoles passerelles (transfer schools) et programmes YABC ne répartissent pas les élèves par grade. Les élèves ont un nombre différent de crédits, ils suivent donc les cours dont ils ont besoin.

# COMMENT ACCEDER A UNE ECOLE OU A UN PROGRAMME SCOLAIRE

3

## Performance de l'établissement scolaire

Elle indique les notes du Rapport d'Avancement (Progress Report), les résultats du Contrôle Qualité (Quality Review) et le pourcentage des diplômés qui ont fait des études post-secondaires pour le lycée présenté. Les informations indiquées pour 2010-2011 correspondent à celles de l'année scolaire 2010-2011, les données pour 2011-2012 sont celles de l'année scolaire 2011-2012. Pour plus d'informations sur les données de performance reprises dans cet annuaire, allez pages xii.

4

## Vue d'ensemble

Brève description, rédigée par des membres du personnel de l'établissement scolaire, qui explique sa mission et son approche pédagogique. Les sous-catégories de cette section peuvent inclure :

### Services proposés par des organisations communautaires

Liste des services offerts par les organisations implantées dans la communauté. Ces services sont offerts dans plusieurs écoles et programmes aux élèves inscrits en école passerelle (transfer school) ou centre YABC. Pour les décrire, on peut citer, entre autres les programmes d'épanouissement des jeunes, la prise en charge sociale/le suivi-conseil, les stages, la conception de plans de carrière et la découverte des métiers ainsi que l'orientation.

### Aperçu/lieu des stages

Stages importants que les élèves font avec l'option Apprendre à Travailler (Learning to Work ou LTW).

### Partenariats

Liste de compagnies, d'établissements d'enseignement supérieur et d'universités, d'institutions et d'organisations qui collaborent avec un programme ou établissement scolaire

### Aperçu des principaux programmes, Cours de langue, Cours avancés de niveau universitaire

Description de tous les programmes spécifiques, des cours avancés de niveau universitaire (Advanced Placement) et des cours de langue offerts par l'école.

### Activités parascolaires

Il s'agit d'activités auxquelles les élèves peuvent participer, en général avant ou après les heures normales d'école. Citons par exemple : La promotion du leadership, les clubs, les publications, les activités ethniques/culturelles, les activités artistiques, les sports et les spectacles annuels de théâtre. Notez que cette liste n'est pas exhaustive et que certains établissements scolaires ne citent pas toutes les activités qu'ils proposent. Si vous êtes intéressé(e) par une activité en particulier, mais que vous ne la trouvez pas sur la page, contactez l'établissement pour plus d'informations, ou visitez son site internet.

### Ligue sportive des écoles publiques (Public School Athletic League - PSAL)

Équipes de compétition sportive masculines, féminines ou mixtes qui participent à la ligue PSAL alternative.

### Sport(s)

Sports pratiqués dans l'école et sports interlycées.

5

## Modalités d'admission

Ici, vous pouvez vous informer sur les diverses procédures suivies pour tenir compte de la candidature des postulants à l'entrée. Chaque école passerelle (transfer school) fixe individuellement ses critères d'admission.

# SERVICES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Les élèves handicapés peuvent postuler à tous les établissements et/ou programmes scolaires. Ils sont soumis aux mêmes règles d'admission que les non-handicapés. Une fois qu'un élève est pris dans un lycée, l'équipe du Programme d'Éducation Personnalisée (Individualized Education Program ou IEP) de l'établissement est sensée se réunir pour décider d'un plan qui répondra aux besoins éducatifs spéciaux de l'adolescent dans son cadre scolaire. Pour avoir des réponses à vos questions, visitez [www.nyc.gov/schools/Academics/SpecialEducation](http://www.nyc.gov/schools/Academics/SpecialEducation).

## ACCES HANDICAPES

Les pages de présentation de chaque établissement scolaire indiquent l'accessibilité de ses bâtiments aux handicapés. Les trois désignations d'accessibilité sont :

### TOTAL

Cette dénomination signifie qu'un élève en fauteuil roulant peut, sans difficultés, entrer dans les locaux et se rendre dans les salles où ont lieu ses cours et activités.

### PARTIEL

On entend par là que les locaux de l'établissement scolaire sont utilisables et accessibles au rez-de-chaussée et à des étages supérieurs mais pas partout ni pour tous les services dont pourrait avoir besoin l'élève handicapé.

### AUCUN

Ici sont rassemblés les établissements scolaires qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre catégorie d'accessibilité décrite ci-dessus.

La loi fédérale rend obligatoire l'accès intégral à tous les programmes. Par programme, on entend ici un ensemble de cours, d'activités, une filière ou des services/dispositifs d'appui ou un type d'encadrement<sup>2</sup>. Pour connaître plus précisément le détail de cette loi, voir le Titre II de la Loi pour les Américains handicapés (Americans with Disabilities Act) et la Section 504 de la Loi sur la protection et l'insertion des handicapés (Rehabilitation Act) de 1973. Pour avoir d'autres informations sur l'accessibilité des locaux des écoles publiques de la Ville de New York, merci de vous référer au document *List of Accessible Schools (liste des établissements scolaires accessibles aux handicapés)* à : [www.nyc.gov/schools/Academics/SpecialEducation/TellMeMore/ImportantDocuments](http://www.nyc.gov/schools/Academics/SpecialEducation/TellMeMore/ImportantDocuments).

---

<sup>2</sup> Le Département de l'Éducation de la Ville de New York a pour politique que, conformément à la Section 504 de la Loi de 1973 sur la protection et l'insertion des handicapés (Rehabilitation Act of 1973) et au titre II de la loi américaine en faveur des personnes handicapées (Americans with Disabilities Act) de 1990, aucune personne admissible avec un handicap ne doit, uniquement à cause de son handicap, faire l'objet de discrimination ou être exclue ou se voir refuser la participation ou de bénéficier des programmes ou activités financés ou proposés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York. Les questions concernant la conformité du Département de l'Éducation de la Ville de New York aux procédures ou aux droits liés à la Section 504 ou les demandes concernant des aménagements raisonnables qui relèvent de cette section, doivent être adressées à : Chancellor's §504 Services Designee, Ava Mopper au (718) 391-8116.

## ÉLÈVES NON-ANGLOPHONES DITS *ENGLISH LANGUAGE LEARNERS* (ELL)

Le Département de l'Éducation offre une gamme de programmes et appuis pour garantir aux élèves considérés comme ayant besoin de mieux maîtriser l'anglais (ELL) les services linguistiques nécessaires à leur bonne réussite en lycée. Lorsqu'un nouvel élève non-anglophone dit English language learner ou ELL s'inscrit dans une école publique de la Ville de New York, le personnel de l'école doit l'informer sur les trois modèles pédagogiques disponibles<sup>3</sup> :

### ÉDUCATION BILINGUE PASSERELLE (TBE)

Les programmes d'éducation bilingue passerelle (TBE) correspondent à des cours de langue et dans d'autres matières, en anglais comme dans la langue maternelle des élèves. Ils comprennent aussi un enseignement intensif de l'Anglais Langue Seconde (ESL - anglais pour les non-anglophones). Plus l'élève maîtrise l'anglais, plus le nombre de ses cours dispensés en anglais s'accroît et plus celui de ses cours en langue maternelle se réduit.

### PROGRAMME DOUBLE-LANGUE (DL)

Les programmes double-langue sont conçus pour instruire les élèves jugés non-anglophones (English Language Learners - ELL) qui ont besoin de cours pour améliorer leur anglais, mais aussi pour les anglophones qui désirent apprendre une langue étrangère. Ces programmes permettent aux élèves non-anglophones (ELL) d'accroître leur maîtrise de la langue maternelle et de l'anglais, tout en donnant aux anglophones l'opportunité de devenir bilingues. Les deux groupes d'élèves peuvent copier mutuellement le bon usage de leurs langues respectives et, via leurs interactions, améliorer leur aisance dans les deux langues. Les élèves ont la moitié de leurs cours en anglais et l'autre dans l'autre langue.

### ANGLAIS POUR NON-ANGLOPHONES (ESL)

Les programmes d'enseignement en anglais pour non-anglophones (English as a Second Language - ESL) proposent tous les cours en anglais pour toutes les matières mais les enseignants utilisent des méthodes pédagogiques spécifiques. Si besoin est, on assiste les élèves, dans leur langue maternelle, afin d'accélérer leur compréhension des leçons étudiées. L'assistance en langue maternelle prend des formes diverses : les élèves sont encouragés à utiliser leur langue maternelle pour discuter des cours entre eux, pour prendre des notes sur ce qu'ils ont compris, en classe, on leur met aussi à disposition des manuels, une bibliothèque de livres, des dictionnaires et ouvrages de référence, et des ressources technologiques dans leur langue.

Le Département de l'Éducation s'attache à renforcer les trois types de modèles pédagogiques pour les proposer uniformément parmi les lycées et pour qu'ils mettent au défi les élèves à qui ils sont destinés. Pour avoir des informations sur les cours et services offerts aux élèves non-anglophones (ELL), composez le 212-374-6072 ou visitez [www.nyc.gov/schools/Academics/ELL](http://www.nyc.gov/schools/Academics/ELL).

---

<sup>3</sup> Les établissements scolaires sont supposés ouvrir un programme bilingue quand un minimum de familles ont fait ce choix sur le Formulaire de choix du programme pour ELL (ELL Program Selection Form). Il est donc capital que les parents et tuteurs d'élèves indiquent leur premier choix de programme quand ils remplissent le formulaire de choix de programme pour ELL lors de la réunion d'accueil & présentation de l'établissement scolaire pour les parents. **Ce sont les parents d'élève(s), pas le personnel scolaire, qui décident des programmes pour ELL à maintenir ou ouvrir dans l'établissement scolaire de leur enfant.**

# SERVICES POUR LES ELEVES-PARENTS

**Enceinte ou mère d'un ou plusieurs enfants, vous avez le droit de continuer à aller en cours dans votre établissement scolaire.** La loi exige que vous soyez scolarisé(e) jusqu'à la fin de l'année scolaire de vos 17 ans.

**Le programme d'Aide aux Jeunes Parents à travers l'Éducation (Living for the Young Family through Education - LYFE) est un programme qui propose des services gratuits de garde d'enfant aux élèves-parents inscrits dans les écoles du Département de l'Éducation de la Ville de New York.** Les enseignants certifiés et les assistants maternels de chaque centre LYFE permettent aux bébés et aux tout-petits de vivre des moments d'apprentissage enrichissants et constructifs dès la petite enfance – et d'aider leurs parents à faire de même à la maison. Les travailleurs sociaux proposent sur place leurs services d'appui, notamment conseils et orientation ou recommandation aux agences de services sociaux, médicaux ou de services communautaires en plus des services d'orientation scolaire aux élèves-parents.



Le programmes LYFE, qui est administré par le District 79 du Département de l'Éducation de la Ville de New York, permet aux élèves-parents de rester sur la voie pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires (ou l'obtention de leur GED) en leur proposant des services continus et de bonne qualité de garde d'enfants, d'orientation scolaire et de défense de leurs droits sociaux.

Pour vous inscrire dans un programme LYFE, vous devez :

- être inscrit(e) dans une école ou programme GED du Département de l'Éducation de la Ville de New York. Le personnel peut vous confirmer que vous êtes bien un élève d'une école publique de la Ville de New York.
- avoir un enfant âgé(e) entre 8 semaines et 3 ans. (Votre enfant doit être âgé(e) d'au moins 8 semaines et avoir reçu tous les vaccins appropriés à son âge pour pouvoir être inscrit(e). Votre enfant peut rester inscrit(e) dans le programme LYFE jusqu'à la fin de l'année scolaire de ses 3 ans.)

Dans certains cas, votre enfant peut déjà aller en crèche LYFE pendant qu'on est en train de s'occuper des pièces de votre dossier.

Pour vous inscrire au LYFE, vous aurez besoin :

- du certificat de naissance de votre enfant
- de votre certificat de naissance
- d'un formulaire d'examen médical des enfants et adolescents récent pour votre enfant
- d'une copie récente du dossier de vaccination de votre enfant
- de votre numéro OSIS

Vous pouvez inscrire votre enfant dans n'importe quel site LYFE. Vous n'avez pas à aller au même établissement scolaire du site LYFE dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant. Pour chercher un site LYFE le plus près de chez-vous :

- Appelez le centre d'orientation (referral center) de votre borough et dites à votre interlocuteur que vous vous interrogez sur le programme LYFE
- Allez sur « l'annuaire des sites du programme LYFE » à la fin de chaque section de Borough dans cet annuaire
- Parlez-en à un membre du personnel de votre établissement scolaire

Pour en savoir plus sur les procédures d'inscription au programme LYFE, veuillez visiter : <http://lyfenyc.org/>

# RESPONSABILISATION DES ECOLES DE LA VILLE DE NEW YORK

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York exige la rédaction de rapports conçus pour demander aux établissements scolaires de rendre des comptes sur les résultats de leurs élèves. Cet annuaire reprend certaines données tirées de ces documents. Les informations données par les pages de présentation des établissements scolaires sont plus précisément expliquées ci-dessous, si vous avez la moindre question sur cette rubrique, posez-la au Coordonnateur des Parents (Parent Coordinator) de votre établissement scolaire ou visitez [www.nyc.gov/schools/accountability](http://www.nyc.gov/schools/accountability).

## NOTE GENERALE ET NOTES DES SOUS-CATEGORIES DU RAPPORT D'AVANCEMENT

Les Rapports d'Avancement (Progress Reports) de la Ville de New York sur les écoles donnent aux familles des informations sur les points forts et faiblesses des établissements scolaires. Ils montrent, plus particulièrement, les progrès qu'ont faits les élèves l'année précédente. Les notes qui y sont reportées vont de A à F et s'appuient sur l'évaluation de quatre domaines de performance : **les progrès des élèves, leur niveau, leur préparation aux études universitaires & à l'emploi et l'environnement scolaire**. Ces sous-catégories aident les élèves et leurs familles à avoir une idée plus claire sur la performance de l'établissement scolaire. La note alphabétique générale du rapport d'avancement comporte aussi une note supplémentaire pour les établissements scolaires dont les résultats sont exemplaires parmi les élèves dont les besoins en aide sont importants. Cette note correspond à une section intitulée **Réduire les disparités de niveaux scolaires entre élèves**.

### PROGRES DES ELEVES

Cette appréciation évalue la capacité de l'établissement scolaire à aider les élèves à progresser suffisamment pour obtenir le Diplôme validant les Examens Regents. Il importe de se rappeler que cette mesure sert à évaluer les capacités développées par les élèves après qu'ils aient fréquenté l'école et non pas leurs aptitudes au moment où ils s'y inscrivent pour la première fois. L'attention est accordée à tous les élèves dans chaque école et une importance particulière est donnée aux élèves qui ont dépassé la limite d'âge et qui n'ont pas assez de crédits.

### NIVEAU DES ELEVES

La note de cette rubrique correspond à la part des élèves, de l'établissement scolaire, qui ont validé leurs études secondaires en six ou sept ans. Cette mesure met un accent spécial sur les diplômés de plus haut niveau et sur les cachets associés à une formation supplémentaire de préparation aux domaines de l'emploi et aux études supérieures.

### ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Cette rubrique juge les conditions d'études dans l'établissement scolaire. Les aspects de l'environnement scolaire sont évalués grâce à des sondages des parents, des enseignants et des élèves. Le sondage invite les membres des communautés scolaires à formuler leurs observations et suggestions sur le contexte d'apprentissage de leur établissement scolaire. Il interroge sur les exigences de niveau scolaire, la sécurité, le respect et la qualité de la communication de l'établissement et la manière dont ce dernier implique les familles dans l'éducation de leurs enfants.

### PREPARATION AUX ETUDES SUPERIEURES ET A L'EMPLOI

Cette rubrique porte sur la mesure des capacités des établissements scolaires à préparer leurs élèves à réussir des études universitaires, formations qualifiantes et/ou un engagement dans un service public ou un organisme sans but lucratif. Les établissements scolaires qui montrent que leurs élèves sont bien préparés en compréhension & expression écrites et en mathématiques, se voient attribuer une meilleure note. Une importance particulière est notamment accordée aux résultats ultérieurs des diplômés.

## DIPLOMES EN ETUDES SUPERIEURES OU ENGAGES/VOLONTAIRES

Cet annuaire montre également le taux des Diplômés en études supérieures ou engagés/volontaires, qui correspond au pourcentage des élèves de la promotion dont le délai de fin des études secondaires était pour l'année scolaire 2010-2011, qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires (graduation) et qui se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de 2 à 4 ans, dans un programme de formation professionnelle ou se sont engagés, avant fin 2011, dans une organisation au service de l'intérêt général (dans l'Armée, à City Year ou AmericCorps par exemple).

# RESPONSABILISATION DES ECOLES DE LA VILLE DE NEW YORK

## CONTROLE QUALITE (QUALITY REVIEW)

Le Contrôle Qualité (Quality Review) évalue la manière dont l'établissement s'organise pour améliorer les performances scolaires. Pendant les deux à trois jours de contrôle, les inspecteurs visitent les salles de classe, parlent avec les dirigeants de l'établissement scolaire, les élèves et leurs parents, et appliquent une grille d'analyse détaillée pour juger la structure dans sa globalité. La procédure est destinée à aller au-delà des statistiques de performance de l'établissement permettant d'être certain qu'un travail d'amélioration de l'enseignement et de renforcement des échanges entre enseignants et élèves y est bien mené.

Les conclusions tirées de cette étude sont publiées en ligne dans un rapport détaillé qui pointe les domaines où l'établissement fonctionne bien et ceux où il pourrait mieux faire. Dans cet annuaire, l'appréciation que vous trouverez sur les pages de présentation d'un établissement scolaire en particulier est celle qu'on lui a attribuée lors du dernier Contrôle Qualité qui y a été mené.

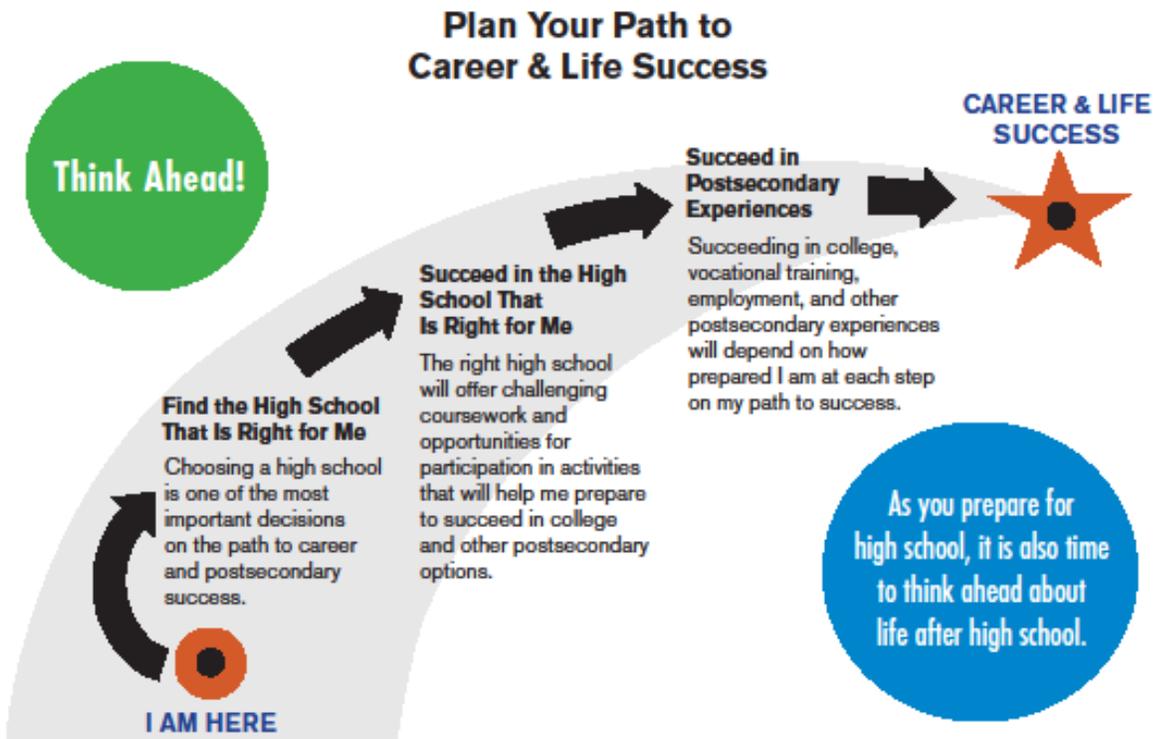
**Au terme du Contrôle Qualité, l'établissement scolaire reçoit l'une des mentions suivantes :**

- *Well Developed* (très bien géré)
- *Proficient* (géré correctement)
- *Developing* (fait des efforts pour être mieux géré)
- *Underdeveloped* (mal géré)
- *Outstanding* (exceptionnellement bien géré) - Rapports relatifs à l'année 2007-2008 uniquement

## RESPONSABILISATION DES ECOLES DE L'ÉTAT DE NEW YORK

Le Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED) juge la performance des établissements scolaires en effectuant sa propre série de mesures. Pour de plus amples informations à ce sujet, visitez son site Internet à : [www.p12.nysed.gov/accountability](http://www.p12.nysed.gov/accountability).

## Your Decisions Matter: Today and After High School Graduation



### Make a Plan for Success

The first steps to making a plan for postsecondary success are to know yourself and develop career goals:

#### Know Yourself

My interests are \_\_\_\_\_

My strengths are \_\_\_\_\_

Activities that match my strengths are \_\_\_\_\_

#### Develop Career Goals

My career goals are \_\_\_\_\_

After high school graduation, I want to \_\_\_\_\_

In 10 years, I want to \_\_\_\_\_

In 20 years, I want to \_\_\_\_\_

*Your responses will help you as you consider your high school application choices.*

## Checklist: Making Your High School Choice

As you review the High School Directory, attend high school fairs and open houses, and complete your high school application, look for schools that will prepare you for success in college and other postsecondary opportunities.

Use the checklist below to consider whether each high school will:



• **Provide the opportunity for me to:**

- Take classes that match my interests.
- Engage in coursework and activities that build on my strengths and support my academic, career, and social/personal development.
- Incorporate technology into my learning experiences.
- Take challenging courses that will prepare me for college. (Challenging coursework includes advanced placement classes, four years of math, four years of science, and meaningful electives.)

*Easy classes will NOT help me prepare for the challenging coursework required in college and the knowledge and skills needed in other postsecondary opportunities and the world of work.*

• **Assist me to become a lifelong learner by encouraging me to:**

- Develop good study habits.
- Manage my time effectively to complete all assignments successfully and on time.
- Learn when and how to ask for help, including asking teachers questions during and outside class.

• **Encourage me to participate in meaningful after-school and extracurricular activities, clubs, sports, internships or job opportunities, and mentorships that match my interests and help me develop my ability to work with others, manage responsibility, and lead others.**

• **Provide access to a guidance and advisory program with dedicated guidance and college counselors and other staff who will work closely with me each year of high school to build a successful plan for life after high school, as they help me:**

- Learn all about the requirements needed to graduate from high school and the requirements that I will need to stay on track to success in college and the career of my choice.
- Further explore my interests and strengths; learn about college and career opportunities; and to learn all about the college application and financial aid process.
- Develop a career portfolio by assisting me with career and college exploration tools such as CareerZone at [www.nycareerzone.org](http://www.nycareerzone.org).

• **Provide opportunities for college campus visits in and outside of New York City each year; take campus tours and ask current college students questions about their postsecondary experiences.**

• **Encourage me to ask adults questions about planning for after graduation by:**

- Talking to my parents/caregivers, mentors, and teachers about my plans for after graduation.
- Finding people who have my dream job or study at my dream college and asking them for advice and tips on how they achieved their own success.

• **Encourage the meaningful participation of my parents/caregivers on my path to success in high school and beyond.**

# PREPARATION POUR LES ETUDES SUPERIEURES ET LE MONDE DU TRAVAIL

## FICHES DES CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR LE DIPLOME DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES

Les conditions requises par l'État de New York pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires varient selon l'année d'entrée de l'élève au 9<sup>e</sup> grade. Les élèves peuvent obtenir une fiche des conditions d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires auprès de leur conseiller d'éducation (guidance counselor). Ces fiches des conditions requises pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires indiquent le nombre de crédits, les examens Regents et les notes requis pour obtenir son diplôme de lycée. Elles contiennent également des recommandations sur les cours que les élèves peuvent suivre et les examens qu'ils peuvent passer pour se préparer aux études supérieures et au monde de l'emploi.

Pour avoir des renseignements sur les mises à jour les plus récentes sur les conditions d'obtention du diplôme de lycée, notamment les informations concernant les élèves entrant au 9<sup>e</sup> grade en 2013, veuillez visiter :

<http://schools.nyc.gov/RulesPolicies/GraduationRequirements/default.htm>

Pour les élèves entrés au 9<sup>e</sup> grade entre 2008 et 2012, consultez les informations ci-dessous :

## Credit Requirements

	Regents Diploma	Advanced Regents Diploma
	<b>MINIMUM NUMBER OF CREDITS</b>	
English		8
Social Studies		8
Global History		4
U.S. History		2
Economics		1
Participation in Government		1
Science (including lab)		6*
Life Science		2
Physical Science		2
Life Science or Physical Science		2
Mathematics		6*
Languages Other Than English (LOTE)	2	6**
Visual Art, Music, Dance, and/or Theater		2^
Health and Physical Education		5
Physical Education		4
Health Education		1
Elective	7	3
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>44</b>

Look Ahead	
In addition to earning a high school diploma, students can prepare for college and careers by successfully completing:	
Subject-specific Sequences	Advanced Courses
<p><b>Science:</b> 8 Regents-level credits, including a sequence that consists of at least three of the following: Living Environment, Chemistry, Physics, or AP Science</p> <p><b>Mathematics:</b> 8 Regents-level credits, including a sequence that consists of at least the following: Integrated Algebra, Geometry, and Algebra 2/Trigonometry^^</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Advanced Placement (AP) courses</li> <li>Courses for college credit such as College Now or CUNY Early College</li> <li>International Baccalaureate (IB) courses</li> <li>NYCDOE-certified College Preparatory Courses^^^</li> </ul>

### Diploma Endorsements

- Students may earn an **Honors designation** on the Regents or Advanced Regents Diploma if they achieve a 90+ average on required Regents exams.
- ^Students may earn an **Arts endorsement** to the Regents or Advanced Regents Diploma if they complete 10 credits in one art form (dance, music, theater, or visual arts) and pass the corresponding Arts assessment.
- Students enrolled in New York State-approved Career and Technical Education (CTE) Programs must meet alternative credit and assessment requirements to earn a **CTE diploma endorsement**.

\* No more than 4 credits may be awarded for any commencement-level math or science course designed to culminate in a Regents exam.

\*\* Students completing Arts or CTE endorsements to the Advanced Regents Diploma are only required to complete 2 credits of a language other than English and are not required to take the LOTE Exam.

^^ Students admitted into CUNY programs for fall 2013 who do not pass these courses may be required to take non-credit bearing remediation classes (see [www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1](http://www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1)). These requirements are subject to change and may vary by campus. Visit [www.cuny.edu/prepare](http://www.cuny.edu/prepare) for admissions information.

^^^ To learn more about NYCDOE-certified College Preparatory Courses, visit: [schools.nyc.gov/Accountability/tools/report/default.htm](http://schools.nyc.gov/Accountability/tools/report/default.htm)



[Examination Requirements](#) →

Summary of NYSED Regulation 100.5 and Chancellor's Regulation A-501. Current as of April 2012. Visit [www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html](http://www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html) for up-to-date information.

**GRADUATION REQUIREMENTS**  
For students entering 9th grade in 2008, 2009, 2010, 2011, and 2012

# PREPARATION POUR LES ETUDES SUPERIEURES ET LE MONDE DU TRAVAIL

## Examination Requirements<sup>†</sup>

	Regents Diploma	Advanced Regents Diploma	Look Ahead In addition to earning a high school diploma, students can demonstrate college and career readiness through the following achievements:	
	MINIMUM SCORES		2012-13 City University of New York (CUNY) Minimum Indicators of College Readiness <sup>*^</sup>	Additional Measures
Comprehensive English Regents Exam	65 +	65 +	Earn a <b>75+</b> on English Regents Exam <sup>*^</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Earn 3+ on any Advanced Placement (AP) Exam</li> <li>Pass a course that earns college credit with a "C" or higher</li> <li>Earn an Advanced Regents diploma</li> <li>Earn a CTE diploma endorsement and/or pass industry recognized technical assessment for licensure and/or certification</li> <li>Earn an Arts diploma endorsement</li> <li>Earn 4+ on any International Baccalaureate (IB) Exam.</li> </ul>
Mathematics Regents Exams <sup>***</sup>	65 + on any Math Regents Exam	65 + on: <ul style="list-style-type: none"> <li>Integrated Algebra</li> <li>Geometry AND</li> <li>Algebra 2/ Trigonometry</li> </ul>	Earn <b>80+</b> on at least one applicable Math Regents Exam <sup>*^</sup>	
Global History and Geography Regents Exam	65 +	65 +		
U.S. History and Government Regents Exam	65 +	65 +		
Science Regents Exam	65 + on any Science Regents Exam	65 + on: <ul style="list-style-type: none"> <li>Living Environment AND</li> <li>Chemistry, Earth Science, or Physics</li> </ul>		
Languages Other Than English (LOTE) Exam		65 +		

**GRADUATION REQUIREMENTS**  
For students entering 9th grade in 2008, 2009, 2010, 2011, and 2012

<sup>†</sup> Students may meet exam requirements for a Regents diploma by attaining certain scores on other types of examinations, such as Advanced Placement examinations, SAT Subject tests, and others. Students earning an Advanced Regents diploma and/or a diploma with an Honors designation may use up to two NYSED-approved alternative exams towards the diploma.

<sup>\*^</sup> Students may also demonstrate college readiness by meeting alternative CUNY testing requirements, including the SAT, ACT, and CUNY Assessment Test (CAT). Students admitted into CUNY programs for fall 2013 who do not meet these requirements may be required to take non-credit bearing remediation classes. (See [www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1](http://www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1).) These requirements are subject to change and may vary by campus. Visit [www.cuny.edu/prepare](http://www.cuny.edu/prepare) for admissions information.

<sup>\*\*\*</sup> Students who have passed Mathematics A or Mathematics B Regents Exams should refer to previous graduation requirements for alternative testing requirements. Mathematics A and Mathematics B were last administered in January 2009 and June 2010, respectively

NOTE: As of the class entering 9th grade in 2008, Local diplomas will not be an option for General Education Students. Students must pass all required Regents exams with a score of 65 or higher in order to obtain a Regents or Advanced Regents Diploma.